



HAL
open science

Les modifieurs des noms au regard du figement : le cas des groupes prépositionnels

Pierre-André Buvet

► **To cite this version:**

Pierre-André Buvet. Les modifieurs des noms au regard du figement : le cas des groupes prépositionnels. Le figement lexical; la parole entravée, Champion, pp.333-364, 2011. hal-00680254

HAL Id: hal-00680254

<https://hal.science/hal-00680254>

Submitted on 19 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les modifieurs des noms au regard du figement : le cas des groupes prépositionnels

0. Introduction

La détermination est définie comme l'ensemble des éléments constitutifs des groupes nominaux qui ne sont pas des substantifs-têtes. Les éléments de la détermination sont appelés des déterminants. Ils ont deux types de caractéristiques générales : d'une part, ils sont obligatoires ou bien facultatifs et, d'autre part, ils sont antéposés ou bien postposés aux substantifs-têtes. Par exemple, la détermination de *voiture* est constituée des déterminants *une* et *rouge* dans *Luc a acheté une voiture rouge* tels que l'article est obligatoire et postposé (*Luc a acheté (une + *E) voiture rouge*) et l'adjectif est facultatif et postposé (*Luc a acheté une voiture (E + rouge)*). Même si de nombreux déterminants sont conjointement antéposés et obligatoires, ces deux caractéristiques ne sont pas toujours corrélées ; des déterminants sont antéposés et facultatifs : *Luc a acheté une (belle + E) voiture* ; par ailleurs, la postposition des déterminants n'implique pas qu'ils soient systématiquement facultatifs : *Luc ressent une joie (inextinguible + *E)*.

Certains déterminants constituent une détermination à eux seuls ; typiquement les articles comme *la* dans *Luc a écouté la chanson*. Il s'agit de prédéterminants ; à ce titre, ils sont obligatoires et antéposés¹. Autrement dit, la détermination minimale d'un nom est constituée d'au moins un déterminant antéposé. Les autres prédéterminants sont des constructions déterminatives ; il y en a trois sortes : (i) des déterminants adjectivaux (*je ne sais quel* dans *Luc attend je ne sais quelle nouvelle*) ; (ii) des déterminants adverbiaux (*beaucoup de* dans *Luc nettoie beaucoup de verres*) ; (iii) des déterminants nominaux comme *trois litres de* dans *Luc a bu trois litres d'eau*, cf. GROSS M. 1986, BUVET 1993 et BUVET 1994. Les autres constructions déterminatives concernent l'adjonction d'un antédéterminant à un prédéterminant (*la plupart de ses* dans *Luc a jeté la plupart de ses affaires*) et l'association d'un prédéterminant et d'un modifieur (*plusieurs vertes* dans *Luc a mangé plusieurs pommes vertes*). Les antédéterminants et les modifieurs ont comme particularité commune d'exiger la présence d'un prédéterminant (*Luc a jeté la plupart de (ses + *E) affaires* ; *Luc a mangé (plusieurs + *E) pommes vertes*). Ils ont comme trait distinctif de ne pas être positionnés de la même façon dans les groupes nominaux : les antédéterminants sont toujours situés devant les prédéterminants, les modifieurs sont toujours placés après les prédéterminants.

Les occurrences des prédéterminants ne nécessitent jamais celles des antédéterminants (*Luc a jeté (la plupart de + E) ses affaires*). Par contre, elles peuvent dépendre de celles des modifieurs ; les modifieurs facultatifs sont des

¹ L'absence de prédéterminant devant le substantif dans *Luc a faim* s'interprète comme une occurrence de l'article zéro, cf. ANSCOMBRE 1986a et ANSCOMBRE 1986b, CURAT 1999. Il s'ensuit que la détermination de *faim* correspond à l'association de l'article zéro associé et d'un modifieur dans *J'ai grand faim*.

modificateurs dits libres (*Luc a mangé plusieurs pommes (E +vertes)*), les modificateurs obligatoires sont des modificateurs dits liés (*Il fait un froid (*E + glacial)*). Les occurrences des modificateurs liés s'observent dans des cas de détermination figée, cf. BUVET 2008.

Il y a trois sortes de situations où le figement entre en ligne de compte pour analyser les faits de détermination : (i) les prédéterminants constitutifs de séquences figées (*la* dans *Luc a pris la tangente*) ; (ii) les séquences déterminatives figées (*une_bleue* dans *Luc a eu une peur bleue*) ; (iii) les modificateurs libres figés (*en pétard* dans *J'ai croisé des ouvriers en pétard*).

Les situations du type (i) concernent surtout l'étude de constructions non déterminatives. On constate le plus souvent que les déterminants ne fonctionnent pas de la même façon dans les séquences figées et dans les séquences libres. Par exemple, le fonctionnement anaphorique ou déictique de l'article défini dans *Luc prend le bol* est bloqué dans *Luc prend la tangente* car le déterminant est dans la portée de figement de la locution verbale².

Les situations du type (ii) relèvent pleinement de l'étude des constructions déterminatives. Pour ce qui est des seuls prédéterminants, le figement affecte surtout les déterminants nominaux ; *un tas de* est interprété comme un déterminant composé dans *Luc a brûlé un tas de feuilles mortes* et un déterminant composé figé dans *Luc a vu un tas de films au cinéma*, cf. BUVET 2003. Les autres cas de détermination figée sont le plus souvent corrélés à la présence de modificateurs liés. Dans les cas de figement important, les contraintes portent à la fois sur le prédéterminant, le modifieur et le substantif : *Luc a eu (*cette + *la + *ma + une) (*appréhension + *crainte + *épouvante + peur) (bleue + *rouge + *verte + *noire + *E)*. Dans les cas de figement moins important, les contraintes portent surtout sur le prédéterminant et le modifieur : *Il y a (*cet(te) + *(l(e)a) + *(m(on)a) + un(e)) (effet + idée + mouvement + vue + ...) (d'ensemble + *de bloc + *d'unisson)*. Dans les cas de figement encore moins important, la contrainte porte surtout sur le prédéterminant : *Luc a eu (*cette + *de la + la + *ma + *une) (hardiesse + énergie + volonté + ...) (de dire non + de faire cela + de partir + ...)*.

Les situations du type (iii) sont imputables aux constructions des modificateurs, notamment leurs constructions adjectivales. Par exemple, la séquence figée *à couper au couteau* est un prédicat adjectival (*Le brouillard était à couper au couteau*) qui peut fonctionner comme un modifieur libre (*Un brouillard à couper au couteau ralentissait la circulation*).

Les modificateurs affectés par le figement, selon qu'ils sont liés ou libres, se rapportent aux situations du type (ii) ou à celles du type (iii). Il s'agit souvent de groupes prépositionnels (**GPREP**) : *Luc éprouve une joie sans mélange (sans mélange est un modifieur lié) ; Luc porte des habits à la dernière mode (à la dernière mode est un*

² La question de la détermination dans les séquences figées n'est pas triviale car un grand nombre d'entre elles présentent des variations locales (c'est-à-dire des variations limitées à un seul de leurs constituants) qui n'ont aucun caractère régulier. Ces variations affectent notamment les déterminants : *avoir (très+ E) froid, faire (le + son) intéressant, mettre (certaines + des + les) formes*.

modifieur libre). Ces modifieurs s'avèrent très hétérogènes quel que soit leur type ; ils ont des propriétés spécifiques selon les noms qu'ils déterminent et leur mode de structuration.

Nous précisons en premier lieu les caractéristiques générales des modifieurs du type **GPREP** au regard du figement puis nous indiquons le cadre théorique de l'étude. Nous présentons ensuite leur taxinomie et nous la commentons.

1. Délimitation du sujet d'étude

Les faits de déterminations étudiés ont fait l'objet préalablement d'un recensement exhaustif. La constitution du corpus s'est effectuée à partir de critères définitoires portant sur caractère figé et les particularités structurelles de ses items.

1.1 Remarques préalables

Les modifieurs des noms ont une forme simple (*excentrique* dans *Luc est un cuisinier excentrique*) ou complexe (*de la cantine* dans *Luc est le cuisinier de la cantine*). Lorsque les modifieurs sont constitués de plus d'un élément, la question du figement se pose puisque la polylexicalité est l'une des conditions d'observation des expressions figées, cf. MEJRI 1994 et 2003. Des modifieurs peuvent partager une même construction et correspondre néanmoins à des séquences libres ou figées. Par exemple, il apparaît dans *Luc enseigne à des étudiants (inférieurs à la moyenne + durs à la détente)* que les modifieurs *inférieurs à la moyenne* et *durs à la détente* sont des séquences respectivement libre et figée caractérisées par la même construction adjectivale (**A à LE N**).

Des critères de nature sémantique ou syntaxique permettent d'établir qu'une séquence est figée et quelle est l'importance du figement, cf. GROSS G. 1996. Le degré de figement d'une séquence dépend du nombre de critères qui la caractérisent.

1.2 Critères de figement

Certaines séquences figées sont sémantiquement opaques, c'est-à-dire leur sens n'est pas déductible de la somme des sens de leurs constituants. Ainsi, la valeur méliorative signifiée par l'expression *pas piqué des vers* (*Luc a écrit un texte pas piqué des vers*) n'est pas interprétable à partir des mots qui la constituent. L'opacité sémantique est souvent employée comme critère de figement. Le critère permet d'analyser *durs à la détente* comme une séquence figée. Pour autant, il n'est pas systématique car il y a des séquences figées, comme *hors d'usage*, qui ne sont pas sémantiquement opaques. Par conséquent, le caractère sémantiquement transparent de la séquence *inférieurs à la moyenne* ne permet pas d'inférer qu'elle est libre. Pour l'établir, il faut recourir à d'autres critères.

La non commutation est l'impossibilité de substituer un élément de la séquence figée par un terme qui est lui est sémantiquement apparenté. Ainsi, aucun élément de la séquence figée *cousu d'or* n'est commutable : *Luc est (cousu + *saturé) + (d' + *en) (or + *argent)*. Cette caractéristique des séquences figées est également utilisée

comme critère de figement. Le critère permet de différencier la séquence figée *durs à la détente* de la séquence libre *inférieurs à la moyenne* : *Luc enseigne à des étudiants dur + *solide +* résistant* (à la détente + *à la décontraction + *au relâchement)/*Luc enseigne à des étudiants (inférieurs + en dessous de) de la (moyenne + norme + normale)*. De nouveau, le critère n'est pas suffisant pour caractériser les séquences libres car certaines séquences figées autorisent la commutation de leurs éléments : *Luc examine un matériau (argilo-(calcaire + sableux + siliceux) + (argilo- + calcaréo- + mangano-)siliceux)*.

La non-transformation est un ensemble de particularités syntaxiques des séquences figées, comme l'impossibilité de relier entre elles des constructions adjectivales, nominales ou verbales relatives à des expressions figées. Dans *Luc est bavard comme une pie*, la construction adjectivale est une séquence figée qui n'est rattachée à aucune construction verbale ou nominale : **Luc bavarde comme une pie ; *Le bavardage de pie de Luc*. Il s'agit d'un autre critère de figement. Son application aux séquences *durs à la détente* et *inférieurs à la moyenne* permet d'établir qu'elles sont respectivement figée et libre : **leur dureté de la détente ; leur infériorité par rapport à la moyenne*. Le critère est également non suffisant puisque certaines séquences figées, comme *blessé dans son amour propre*, y sont réfractaires : *J'ai rencontré un homme blessé dans son amour propre/Sa blessure d'amour propre*.

La non-insertion correspond à l'interdiction d'adjoindre un élément supplémentaire dans une séquence figée. Ainsi, aucun adverbe n'est insérable dans la séquence figée *blond vénitien* : *Léa a des cheveux blond (*très + E) vénitien*. Cet autre critère de figement permet également d'établir le caractère figé de la séquence *durs à la détente* et corrobore le caractère libre de la séquence *inférieurs à la moyenne* : *Luc enseigne à des étudiants durs à la (E + *nouvelle) détente ; Luc enseigne à des étudiants inférieurs à la (E + nouvelle) moyenne*. Toutes les séquences figées n'ont pas cette caractéristique ; par exemple, un adverbe est insérable devant l'adjectif dans la séquence figée *appelé à un bel avenir* : *C'est un étudiant appelé à un très (bel + E) avenir*.

L'absence d'effacement est aussi un critère de figement. Il s'agit de l'impossibilité de supprimer au moins un constituant dans une séquence figée. Ainsi, dans *Luc a rencontré un ami interdit de séjour*, l'effacement de la préposition et celui du substantif sont prohibés dans *interdit de séjour* car ils entraînent une modification du sens de l'adjectif. Cependant, il apparaît que ce critère ne permet pas toujours de distinguer les séquences figées des séquences libres. Aucun effacement n'est possible ni dans *durs à la détente* ni dans *inférieurs à la moyenne* : *Luc enseigne à des étudiants durs (à la détente + *E) ; Luc enseigne à des enseignants inférieurs (à la moyenne + *E)*. L'absence d'effacement est un indicateur de figement uniquement dans le premier cas de figure. Par contre, dans le second cas de figure, on ne peut pas supprimer *à la moyenne* parce que le substantif est un complément obligatoire de l'adjectif. L'utilisation de ce critère s'avère donc plus délicate que celle des autres critères. Elle exige que l'on prenne en compte d'autres facteurs, notamment la nature des relations entre les constituants des séquences libres.

Une séquence est figée lorsqu'elle satisfait à l'un des critères de figement. L'importance de son figement est proportionnelle au nombre de critères auxquels elle satisfait. Une séquence est libre lorsqu'elle ne satisfait à aucun critère de figement. Nous étudions des séquences déterminatives qui apparaissent figées au regard de ces critères.

1.3 Les modifieurs du GPREP à caractère figé

Les modifieurs libres sont essentiellement de nature adjectivale (l'adjectif épithète dans *Luc a attrapé le saladier vert*), nominales (le complément du nom dans *Luc a attrapé le saladier de son frère*) ou propositionnelles (la relative dans *Luc a attrapé le saladier que je lui ai offert*). Quelle que soit leur nature, les modifieurs peuvent correspondre à des groupes prépositionnels. C'est toujours le cas pour les modifieurs nominaux ; les compléments du nom sont des constructions formées au moins d'un nom et d'une préposition en position frontale. C'est parfois le cas pour les modifieurs adjectivaux ; on a affaire alors à des adjectifs complexes comme *en cristal* dans *Luc a attrapé le saladier en cristal*. C'est le cas pour les modifieurs propositionnels qui sont des infinitives ; il s'agit de constructions formées au moins d'un verbe à l'infinitif et d'une préposition en position frontale ; par exemple, *à vendre* dans *Luc a attrapé le saladier à vendre*.

Les modifieurs liés peuvent également être des groupes prépositionnels. Il s'agit de constructions formées d'une préposition et d'un constituant principal correspondant à un nom (*Luc a un menton à double étage*) ou à un verbe à l'infinitif (*Luc a un nez à boire au baril*). Les modifieurs liés sont constitutifs d'une détermination figée puisque leurs occurrences sont notamment exigées par un prédéterminant donné, cf. supra : *Luc a (un + *ce + *du + *le + *son) menton à double étage ; Luc a (un + *ce + *du + *le + *son) nez à boire au baril*. Par ailleurs, l'analyse de leur structure interne montre qu'ils peuvent avoir des caractéristiques de séquences figées ; on ne peut pas inférer les significations des séquences *à double étage* et *à boire au baril* des significations de leurs éléments. Au sein des groupes prépositionnels qui sont des modifieurs libres, ce sont principalement les modifieurs adjectivaux qui sont affectés par le figement. Quels que soient les modifieurs, l'importance de leur figement est variable. Il apparaît notamment que certains sont sémantiquement opaques et que d'autres ne le sont pas. De ce fait, ils ont des propriétés très différentes : dans le premier cas, leur interprétation ne repose pas sur les significations de leurs constituants ; dans le second cas, les valeurs de leurs principaux constituants participent à leur interprétation.

L'analyse des modifieurs liés et libres à caractère figé doit prendre en compte deux types de paramètres : d'une part, les paramètres en rapport avec l'étude du figement et, d'autre part, les paramètres en rapport avec l'étude de la détermination. Les premiers étant précisés ci-dessus, nous discutons uniquement des seconds à propos des outils théoriques développés pour traiter les faits de détermination.

2 Contexte théorique

Nous présentons rapidement le modèle des classes d'objets comme cadre théorique général puis nous précisons l'apport du modèle pour l'étude des faits de détermination.

2.1 Le modèle des classes d'objets

Le modèle des classes d'objets subdivise les unités linguistiques à partir du postulat suivant : toute phrase simple est constituée d'un prédicat du premier ordre et de ses éventuels arguments, les autres constituants étant des actualisateurs. Le postulat donne lieu à une catégorisation syntactico-sémantique des unités linguistiques : les prédicats, les arguments élémentaires et les actualisateurs. Par exemple, le verbe est analysé comme un prédicat, les deux noms comme des arguments élémentaires et les autres constituants comme des actualisateurs dans la phrase simple : *Des pommes jonchent la pelouse.*

La catégorisation syntactico-sémantique ne correspond pas à la catégorisation grammaticale. Ainsi, les noms s'interprètent soit comme des prédicats (*faim* dans *Luc a faim*), soit comme des arguments élémentaires (*olive* dans *Luc mange une olive*) soit comme des actualisateurs (*kyrielle* dans *Luc a lu une kyrielle de romans*). Les prédicats peuvent occuper une position argumentale dans une phrase élémentaire (*faim* est un argument de *discours* dans *Luc fait un discours sur la faim*). Par contre, les arguments élémentaires n'occupent jamais la position prédicative dans une phrase simple.

Les prédicats et les arguments sont décrits en fonction de leur environnement phrastique. Ils sont sous-catégorisés dans des classes sémantiques, les classes d'objets, cf. GROSS G. 1994 et 1995, M. MATHIEU-COLAS et D. LE PESANT 1998. Les actualisateurs sont distingués selon qu'ils se rapportent à des prédicats ou à des arguments, cf. BUVET à paraître et *infra* à propos des actualisateurs déterminatifs.

2.2 Outils théoriques

Dans le cadre théorique du modèle des classes d'objets, nous avons développé des outils pour étudier les déterminants. Il s'agit notamment de l'opposition détermination prédicative vs détermination argumentale et de l'opposition détermination standard vs détermination non standard. Le premier outil permet d'analyser la détermination en fonction des spécificités structurales des substantifs-têtes, c'est-à-dire selon qu'ils fonctionnent comme des prédicats ou bien comme des arguments. Le deuxième outil contribue au traitement sémantique des constructions déterminatives.

2.2.1 Détermination prédicative et détermination argumentale

La détermination est un type d'actualisation spécifique aux substantifs. Le fait que les noms fonctionnent aussi bien comme des prédicats que comme des arguments

implique deux sortes de détermination : la détermination des prédicats nominaux et la détermination des arguments nominaux. Autrement dit, l'analyse de la détermination ne s'appuie pas sur les mêmes éléments d'explication selon que les têtes nominales s'interprètent comme des prédicats ou comme des arguments. L'opposition détermination prédicative vs détermination argumentale est fondée sur les constats suivants : (i) on peut interpréter la détermination prédicative indépendamment des schémas d'arguments ; (ii) la description de la détermination argumentale doit tenir compte de la structure prédicat-argument.

La détermination prédicative s'observe uniquement dans les constructions à support. La spécificité de ses déterminants apparaît lorsqu'on fait varier, d'une part, la nature des prédicats nominaux (*Luc avait (beaucoup de + *la + *trois + de la + *quelques + *plusieurs + *une) chance/Luc avait (*beaucoup de + la + *trois + *de la + *quelques + *plusieurs + une+ *E) grippe*) et, d'autre part, les verbes supports (*Luc faisait (ces + des + *les + plusieurs + une) erreur(s)/Luc accumulait (*ces + *des + les + *plusieurs + *une) erreurs*). Les contraintes sur les déterminants sont occasionnées par les prédicats et les actualisateurs autres que les déterminants. Par contre, les arguments n'auraient aucune influence sur la détermination prédicative. Aucune variation de leur part n'entraînerait des restrictions déterminatives qui leur seraient propres.

La détermination argumentale n'a pas les mêmes particularités puisque les occurrences de ses déterminants dépendent à la fois de la nature des arguments nominaux (*Luc renversait (de l' + l' + *plusieurs + *quelques + *une + *trois + quatre litres d') eau/Luc renversait (*de l' + les + plusieurs + quelques + une + trois + *quatre litres d') horloge(s)*) et de la nature des prédicats (*Luc renversait (*du + plusieurs + quelques + un + trois + ?quatre litres de) clou(s)/Luc fabriquait (du + plusieurs + quelques + un + trois + quatre litres de) clou(s)*).

Les emplois substantivaux sont fondamentalement des noms élémentaires ou des noms prédicatifs. Les premiers ont la particularité de ne jamais fonctionner comme des prédicats ; les seconds ont la particularité de fonctionner comme des prédicats mais aussi comme des arguments : c'est le cas de *gifle* dans : *Luc donne une gifle à Max* (*gifle* est le prédicat) et *La gifle a des bienfaits sur Max* (*gifle* est un des deux arguments du prédicat *bienfait*). La détermination prédicative concerne uniquement les prédicats nominaux dans des constructions à support. La détermination argumentale a trait aux noms élémentaires comme aux noms prédicatifs. Il apparaît du point de vue de la détermination argumentale que les noms prédicatifs ne se comportent pas toujours comme les noms élémentaires. Les déterminants ne sont pas toujours les mêmes selon que l'on affine à des noms prédicatifs (*Luc diagnostique (un début de + une) grippe*) ou bien des noms élémentaires (*Luc achète (*un début de + une) plante*). Les déterminants spécifiques aux noms prédicatifs s'observent également quand il s'agit de prédicats nominaux (*Luc a un début de grippe*). C'est la raison des écarts signalés : les prédicats nominaux conservent certains de leurs déterminants quand ils deviennent des arguments nominaux.

2.2.2 Détermination standard et détermination non standard

L'opposition détermination standard vs détermination non standard provient de l'opposition actualisation standard vs actualisation non standard. Sur le plan sémantique, les actualisateurs ne fonctionnent pas comme les prédicats et les arguments. Les valeurs des prédicats et des arguments ne dépendent généralement pas de celles des actualisateurs alors que la signification des actualisateurs est obligatoirement subordonnée à celles des prédicats ou des arguments. La signification lexicale subsume les valeurs des prédicats et des arguments tandis que la signification grammaticale subsume les valeurs des actualisateurs, cf. BLANCO & BUVET 2004.

La signification grammaticale rassemble des valeurs hétéroclites. Il y a les valeurs obligatoires (par exemple un type de temps) et les valeurs qui se surajoutent aux obligatoires (par exemple un type d'intensité). De ce fait, il y a deux sortes d'actualisation : l'actualisation standard et l'actualisation non-standard. Les valeurs de l'actualisation standard sont celles qu'implique le procédé de grammaticalisation. Le verbe *avait* dans *Luc avait faim* permet la grammaticalisation de la phrase linéarisée *Luc faim*. C'est un verbe support standard qui actualise le prédicat nominal *faim*. A ce titre, il est porteur d'une indication temporelle, le passé. Les valeurs de l'actualisation non standard ont affaire avec, d'une part, la spécification d'une quantité ou d'une appréciation et, d'autre part, la modalisation des prédicats. Pour ce qui est du second point, les valeurs permettent notamment de préciser la façon dont se déroule un processus et d'indiquer la gradation d'un état. Le verbe complexe *mourir de* est une variante de *avoir* dans *Luc mourrait de faim*. Il permet la grammaticalisation de la phrase linéarisée *Luc faim*. C'est un actualisateur non standard car il indique à la fois le passé et l'intensité forte.

Les significations des déterminants ne sont pas toutes sur le même plan du point de vue de l'actualisation. Certaines significations sont essentielles et d'autres sont accessoires. Sur le plan sémantique, la constitution des groupes nominaux requiert des indications minimales sur leur caractère défini ou non défini. Ces indications sont des significations grammaticales faibles ; elles sont le fait des déterminants standard. Il s'agit d'une demi-douzaine de prédéterminants : l'article indéfini, l'article partitif, des déterminants adjectivaux en *quel* et les différents types de déterminants définis (*Luc mangera (un + du + n'importe quel + le + ce + mon) gâteau*)

Tous les autres déterminants relèvent de la détermination non standard. Ils sont affectés de différentes valeurs qui sont des significations grammaticales fortes ou bien des significations lexicales lorsque des modificateurs sont concernés. Ces significations sont superfétatoires du strict point de vue grammatical dans le sens où la grammaticalisation des phrases ne les exige pas. La détermination non standard correspond notamment à des prédéterminants, *Luc a bu beaucoup de bière*, et des modificateurs, *Luc a bu de la bière à discrétion*. Les valeurs respectives de *beaucoup de* et à *discrétion* correspondent à une signification grammaticale forte : la 'grande quantité imprécise'. Les séquences déterminatives figées relèvent également de la détermination non standard. La séquence *la du siècle* signifie le mélioratif dans *Luc a bu la bière du siècle* ; il s'agit également d'une signification grammaticale forte.

Le caractère essentiel ou accessoire des significations grammaticales ne correspond pas au caractère obligatoire ou facultatif des déterminants. Si tous les déterminants standard sont obligatoires, tous les déterminants non standard ne sont pas facultatifs. Des modifieurs comme *à discrétion* sont des déterminants facultatifs et leur signification est superfétatoire. Par contre, des prédéterminants comme *beaucoup de* ou des séquences déterminatives figées comme *la_du siècle* sont obligatoires et porteurs d'une signification superfétatoire.

Les significations grammaticales fortes concernent un nombre restreint de valeurs conventionnelles. Les significations des déterminants non standard sont surtout en rapport avec la quantité, cf. BUVET 1993. Elles sont également en rapport avec l'intensité et l'aspect lorsque les substantifs-têtes sont des noms prédicatifs, cf. BLANCO 2005, GAVRIILIDOU 2008.

Les modifieurs libres et liés relèvent uniquement de la détermination non standard. Les deux types de modifieurs s'observent aussi bien dans des cas de détermination prédicative (*de taille* est un modifieur libre dans : *Luc a un problème de taille* ; *de four* est un modifieur lié dans *Il fait une chaleur de four*) que dans des cas de détermination argumentale (*à point* est un modifieur libre dans *Luc mange un steak à point* ; *de bateau-lavoir* est un modifieur lié dans *Luc ne respecte pas un capitaine de bateau-lavoir*). Leurs différentes valeurs ont trait aux deux sortes de significations (*aux abois* relève de la signification lexicale dans *Luc a croisé un homme aux abois* ; *de la pire espèce* relève de la signification grammaticale dans *Luc a croisé un voleur de la pire espèce*).

Le type prédicatif ou argumental de la détermination, son caractère standard ou non standard ainsi que les notions de signification lexicale et de signification grammaticale sont autant de facteurs qui entrent en ligne de compte pour l'analyse des modifieurs en général, des modifieurs correspondant à des groupes prépositionnels en particulier. Pour ces derniers, il est tenu compte également de leur caractère figé et de l'importance du figement.

3. Taxinomie : paramétrage et résultats de l'analyse

L'approche descriptive est l'une des particularités du modèle des classes d'objets. Il s'agit de construire des classifications fondées sur des critères spécifiques au modèle. Nous discutons des critères de classement pris en compte puis nous présentons la classification des faits de détermination considérés.

3.1 Paramètres d'analyse

Les items du corpus ont comme caractéristique générale d'être des groupes prépositionnels constitutifs de la détermination des noms. On les catégorise comme des modifieurs du fait de leur postposition et de leur association obligatoire avec un prédéterminant. Nonobstant ce trait, ils s'avèrent très hétérogènes. Leur classification s'appuie sur des caractéristiques plus spécifiques. Les outils théoriques développés

pour l'étude des déterminants permettent de préciser la nature de ces caractéristiques. Le degré de figement est un également un critère de classement pris en considération.

Une première distinction apparaît selon que les modifieurs procèdent de la détermination prédicative ou de la détermination argumentale. Si tous les modifieurs relèvent de la détermination non standard, ils ont néanmoins comme autre trait distinctif d'avoir une signification grammaticale ou une signification lexicale. La combinaison des deux traits distinctifs donnent lieu à quatre ensemble disjoints de modifieurs : (i) les modifieurs à signification grammaticale relatifs à la détermination prédicative ; (ii) les modifieurs à signification lexicale relatifs à la détermination prédicative ; (iii) les modifieurs à signification grammaticale relatifs à la détermination argumentale ; (iv) les modifieurs à signification lexicale relatifs à la détermination argumentale.

Les critères de figement permettent également de dissocier les modifieurs selon leur caractère très figé, moyennement figé ou peu figé. Les propriétés de leur structure interne et de leur combinatoire rendent compte du degré de figement des modifieurs. Les séquences les plus figées sont sémantiquement opaques et ont des contraintes distributionnelles très marquées, c'est-à-dire les modifieurs à caractère très figé sont spécifiques à un seul substantif, voire à quelques uns : *de loup* dans *Luc a une faim de loup* ; on ne peut pas analyser la valeur de la détermination (l'intensité forte) à partir de ses constituants et seul le substantif *faim* autorise cette détermination (*Luc a (une faim + *un appétit) de loup*). Les séquences moyennement figées sont : sémantiquement opaques mais n'ont pas de contraintes distributionnelles, à *la pelle* dans *Luc évoque des (angoisses+ films+ livres + projets + ratés + ...)* à *la (pelle + *bêche + *râteau)*, ou bien sont sémantiquement transparentes mais ont des distributions contraintes, à *main armée* dans *Il y a eu (une attaque + un vol + *un larcin + *un cambriolage + *une agression + *un assaut) à main armée*). Les séquences peu figées sont sémantiquement transparentes et n'ont pas de contraintes distributionnelles ; leur figement est imputable au critère de la non-commutation (*bas de gamme* dans *Luc a acheté une maison (d'un certain âge + *d'une certaine époque)+* d'une certaine période)* ou à celui de la non-insertion (*à la française* dans *L'intégration à la (E + *véritablement) française a échoué*). Les trois types de caractère figé appliqués aux quatre ensembles de modifieurs aboutissent à douze sous-classes.

Si l'on tient compte également du caractère lié ou libre des modifieurs, il y a vingt-quatre sous-classes potentielles de modifieurs. Il apparaît cependant que certaines sous-classes sont vides.

3.2 Classification

MODIFIEURS LIÉS			
		signification grammaticale	signification lexicale
à caractère très figé	détermination prédicative	<i>de canard : Il fait un froid de canard</i>	
	détermination argumentale	<i>de lion : Luc boit un vin de lion</i>	
à caractère moyennement figé	détermination prédicative	<i>du siècle : Luc a fait l'affaire du siècle</i>	<i>de corps de garde : Luc fait des plaisanteries de corps de garde</i>
	détermination argumentale	<i>et des bananes : Cela vaut trois euros et des bananes</i>	
à caractère peu figé	détermination prédicative		
	détermination argumentale	<i>à discrétion : Luc commande du vin à discrétion</i>	
MODIFIEURS LIBRES			
		signification grammaticale	signification lexicale
à caractère très figé	détermination prédicative	<i>Luc fait la course à bride abattue</i>	<i>d'arrière-garde : Il mène un combat d'arrière-garde</i>
	détermination argumentale	<i>Luc raconte une histoire à dormir debout</i>	<i>Luc visite un pays à feu et sang</i>
à caractère moyennement figé	détermination prédicative	<i>à tout casser : Luc fait des prix à tout casser</i>	<i>en dents-de-scie Luc a le moral en dents-de-scie</i>
	détermination argumentale	<i>à la noix : Léa regarde ces bonimenteurs à la noix</i>	<i>au bout du rouleau : Luc a rencontré des soldats au bout du rouleau</i>
à caractère peu figé	détermination prédicative	<i>en série : Il y a des accidents en série</i>	<i>du plus haut intérêt : Luc fait un projet du plus haut intérêt</i>
	détermination argumentale	<i>sans attrait ; Luc découvre un paysage sans attrait</i>	<i>à la mode : Léa porte des habits à mode</i>

Le corpus comporte environ trois cents modifieurs liés et plus de mille modifieurs libres. La taxinomie des modifieurs liés fait ressortir les points suivants : leurs valeurs relèvent essentiellement de la signification grammaticale ; ils sont généralement constitutifs d'une détermination prédicative ; ils s'avèrent être des séquences très figées. La taxinomie des modifieurs libres met évidence les points suivants : leurs valeurs relèvent surtout de la signification lexicale ; ils se rapportent à la détermination prédicative ou bien à la détermination argumentale ; il s'agit de séquences figés à différents degrés.

4. Conclusion

Le plus souvent, les modifieurs liés sont intrinsèquement des déterminants car leurs occurrences s'observent nécessairement dans le cadre de la détermination des prédicats nominaux. D'une manière générale, les modifieurs libres ne sont pas uniquement des déterminants puisqu'ils peuvent également fonctionner comme des prédicats adjectivaux à forme complexe, cf. BUVET à paraître. A ce titre, ils relèvent de la signification lexicale et leur interprétation, en tant que déterminant, fait appel à la notion de prédication locale. Il y a deux prédications dans *Luc jalouse les collaborateurs dans le secret de dieux* : la prédication centrale est spécifiée par le verbe *jalouser* et la prédication locale par la locution adjectivale *dans le secret des dieux*. Lorsque les modifieurs libres s'avèrent être des séquences peu figées, leur interprétation dépend de celle des éléments qui les constituent. Par exemple, on doit tenir compte à la fois de la locution prépositionnelle et du nom pour interpréter le modifieur *à bout de force* dans *Luc a recueilli des passages à bout de forces* car la séquence *à bout de* est un indicateur de l'intensité faible relativement à *forces*.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C., 1986a, "L'article zéro en français : un imparfait du substantif ?", *Langue française*, n° 72, Larousse, Paris, 4-39.
- ANSCOMBRE, J.-C. 1986b, "Article zéro, termes de masse", *Recherches linguistiques*, n° XI, Klincksieck, Paris, 5-34.
- CURAT, H., 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Droz, Genève.
- BLANCO, X, 2005, "Linguistic Formalization of Romance Languages via InterGram" *Southern Journal of linguistics*, n° 29-1/2, University of Mississippi.
- BLANCO, X, BUVET, P.-A., 2004, "Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol-français", *Linguisticae Investigationes*, n° 27:2, Amsterdam, John Benjamins B.V., 327-342.
- BUVET, P.-A., 1993, *Les déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de Doctorat, Villetaneuse, Université Paris XIII.
- BUVET, P.-A., 1994, "Détermination : les noms", *Linguisticae Investigationes*, n° 28:1, Amsterdam, John Benjamins B.V., 121-150.
- BUVET, P.-A., 2003, "La construction déterminative DET N de", *Polysémie et polylexicalité Syntaxe et Sémantique*, n°5, Caen, Presses Universitaires de Caen, 71-90.
- BUVET, P.-A., 2008, "Détermination et figement au regard de la traduction", *META*, n° 53:2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- BUVET, P.-A., à paraître, "Quelle description lexicographique du figement pour le TAL? Le cas des adjectifs prédicatifs à forme complexe".
- GAVRIILIDOU, Z., 2008, « Figement et intensité en grec moderne », *META*, n° 53:2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- GROSS, G., 1994, "Classes d'objets et description des verbes", *Langages*, n° 115, Paris, Larousse, 15-30.
- GROSS, G., 1995a, "Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets", *La Tribune des Industries de la Langue et l'Information électronique*, n° 17-18-19, Paris, 16-19.

- GROSS, G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris-Gap, Ophrys.
- GROSS, M., 1986, *Grammaire transformationnelle du français 2 : syntaxe du nom*, [Nouv. éd.], Paris, Larousse.
- LE PESANT, D., MATHIEU-COLAS, M. 1998, "Introduction aux classes d'objets", *Langages*, n° 131, Paris, Larousse, 6-33.
- MEJRI, S., 1997, *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis, Faculté des lettres de la Manouba.
- MEJRI, S., (éd), 2003. *Polysémie et polylexicalité Syntaxe et sémantique*, n° 5, Caen, Presses de Université de Caen.

